

Un défibrillateur offert par le Lions Club



Jeudi 2 mai 2013 à 15 h - La Hune

Remise du défibrillateur par le Lions Poitiers Val de Boivre

Ce jeudi 2 mai dans la salle de spectacle La Hune, Messieurs Jean-Marie LAGORCE, Gouverneur Lions Club District 103 Centre-Ouest, représenté par Raymond DUPUY, Commissaire général, Jacques BROUSSARD, Président du Lions Club Poitiers Val de Boivre, représenté par Patrice COPPIN, ont remis un défibrillateur à Dominique CLÉMENT, Maire de Saint-Benoît, en présence de nombreux élus et invités.

Au nom des habitants de la ville, et de tous les élus, Monsieur le Maire Dominique CLÉMENT a vivement félicité Le Lions Club pour leurs actions de solidarité. **Le Lions mène des actions d'intérêt général dans un esprit humaniste et solidaire. De chaleureux remerciements ont également été adressés au Lions Club Poitiers Val de Boivre pour son engagement et cette généreuse donation à la ville.** Lors de l'allocution, le Maire a rappelé l'importance de ces initiatives qui contribuent à sauver des vies, grâce à l'utilisation rapide d'un défibrillateur.

Démonstration du défibrillateur organisée au cours de la réception

Une démonstration du défibrillateur sur un mannequin a été organisée sur site au cours de la réception, par les Docteurs Martine BATAILLE, Médecin et Conseillère Municipale et François LEGAL, Cardiologue au CHU de Poitiers, membre du Lions Club Poitiers Doyen. **Un bref exposé sur la défibrillation avant la démonstration a permis d'informer, sensibiliser et procéder à une explication des « gestes qui sauvent ».** Ils ont mis en exergue l'utilité de ces appareils pour la population, leur facilité d'utilisation et leur localisation stratégique par rapport aux lieux de vie de la cité. Les invités présents se sont prêtés au jeu et ont participé à la démonstration.



Le défibrillateur a été installé à La Hune et restera en permanence accessible à tous. Situé sur le mur après la porte d'entrée principale droite, cet équipement est susceptible de faciliter les interventions d'urgence. Les chances de survie pour une victime d'arrêt cardiaque soudain sont décuplées, si elle bénéficie d'une défibrillation dans les minutes qui suivent son malaise.

La ville de Saint-Benoît possède aujourd'hui trois défibrillateurs automatiques. Ils sont à disposition du public et des sportifs à Saint-Benoît. Les lieux d'implantation des trois appareils sont les suivants :

- La salle de spectacle La Hune
- La Mairie, porte d'entrée
- Défibrillateur mobile, à disposition du club de football.